

Université catholique de Louvain
Faculté des Sciences économiques, sociales et politiques
Département des Sciences politiques et sociales



**Le maillage des espaces de qualification
Production d'une théorie enracinée à partir
du cas de la Validation des compétences en
Belgique francophone**

Céline Mahieu

Dissertation doctorale présentée en vue de
l'obtention du titre de docteur en Sociologie
Sous la Direction des Professeurs Bernard Francq et
Philippe Scieur
Année académique 2009-2010

CONCLUSIONS

Le maillage des espaces de qualification

En tant qu'estimation de la valeur du travail, et partant des personnes qui l'effectuent, la qualification est un enjeu social fort. Elle est en effet au cœur de problématiques aussi cruciales pour les modalités d'insertion économique et sociale des personnes que les identités professionnelles et la hiérarchisation des positions. Il s'agit également de l'un des questionnements fondateurs de la sociologie du travail, qui s'interroge depuis ses débuts sur les modes d'« appropriation des chances de mise en valeur du travail ». Celle-ci doit d'après Pierre Naville (1956) être reconquise sur l'indifférenciation originelle de l'activité humaine à chaque génération, ce qui en fait l'une des problématiques centrales de la sociologie du travail. J'ai abordé cette question du renouvellement actuel de la problématique de la qualification par le prisme d'un dispositif particulier présenté par ses promoteurs comme une véritable innovation en la matière, et dont on retrouve depuis quelques années des déclinaisons partout en Europe.

Ce dispositif fait référence à la notion de compétence, dont l'usage au sein des entreprises et des écoles polarise aujourd'hui les questionnements sur la qualification. Cette notion est depuis plus de quinze ans (voir notamment Stroobants 1993, 2003 ; Monchatre et Rolle 2003) dénoncée pour l'individualisation de la qualification qu'elle charrie, la déconstruction des identités et des garanties collectives qu'elle entraîne, ou pour les nouvelles formes de contrôle sur la subjectivité des salariés qu'elle assure au management au sein des entreprises. Elle est symétriquement défendue par d'autres auteurs, au premier rang desquels se trouve Philippe Zarifian (2004, 2009), pour le sens de l'activité qu'elle restitue au travailleur ou à l'apprenant et pour le renouvellement des collectifs qu'elle annonce – des métiers construits sur la « communauté de situations » que doivent affronter les professionnels dans un champ donné. Ces deux perspectives ont pour point commun l'adoption par le chercheur d'un « point de vue des points de vue », inévitablement moral, en quelque sorte au-dessus de l'action collective elle-même.

Dans ma recherche, j'ai souhaité adopter une perspective plus pragmatique, en faisant le choix de « prendre au sérieux » ce que les acteurs disent d'eux-mêmes et de leurs entreprises en matière de

qualification. Je me suis intéressée à ce que certains d'entre eux présentaient comme un ensemble de solutions innovantes aux problèmes actuels de chômage, de vieillissement de la population, d'accélération technologique, etc. Mais en choisissant d'observer la validation des compétences « en train de se faire », je ne me suis pas contentée d'examiner les principes d'action affichés par les promoteurs du dispositif, pour me centrer plutôt sur les discours « en acte ». Mon cheminement se construit donc sur un double parti pris : d'une part, aller au-delà des discours construits autour des notions de compétence, de *lifelong learning*, d'activation ; d'autre part découvrir, en amont des artefacts ou des produits de la négociation que sont les grilles barémiques ou les cadres de qualification, les processus d'action collective qui les construisent.

Dans cette conclusion, je reviendrai d'abord sur les différents éléments de la théorie enracinée produite au terme de ce processus de recherche. Ensuite, je rappellerai l'itinéraire épistémologique et méthodologique que j'ai suivi en construisant un regard réflexif sur ses partis pris et ses résultats. Je terminerai enfin par un exposé des perspectives qu'ouvre cette recherche.

Une théorie enracinée

La principale thèse que je voudrais défendre au terme de ce processus de construction progressive d'une théorie enracinée est que les enjeux actuels de la qualification se situent à l'interstice entre les espaces déjà existants de valorisation des apprentissages : les lieux spécifiquement dédiés à l'apprentissage (l'enseignement et les organismes de formation), ceux où s'établissent les rapports entre partenaires sociaux et pouvoirs publics à travers la concertation sociale, ceux où se construisent les politiques de gestion de la main d'œuvre à l'échelle d'un territoire, et enfin ceux où s'élabore la relation entre métier et emploi. Chacun de ces lieux rassemble des acteurs et des pratiques de diffusion, d'évaluation et de reconnaissance des apprentissages. Ces espaces sont traversés de tensions entre plusieurs logiques, diversement articulées les unes aux autres selon les contextes historiques¹²², mais sans qu'on puisse parler d'une véritable cohérence

¹²² Le lien entre certification de l'enseignement et minimum salariaux négociés entre partenaires sociaux en Belgique constitue un exemple d'articulation entre espaces de qualification. Les huit référentiels de la formation professionnelle présentés dans le chapitre 1 de cette thèse et

d'ensemble. À travers l'objectif affirmé de valider les compétences « réellement » détenues par les personnes, ce qui se joue dans le dispositif étudié est en fait la production d'un ajustement entre ces logiques d'action qui soit capable de systématiser les liens entre espaces de qualification. Il s'agit de construire des accords entre les organisations qui composent ces derniers (établissements d'enseignement ou de formation, entreprises, instances de concertation sociale, services publics de l'emploi, etc.), afin de favoriser une circulation plus fluide¹²³ des travailleurs et des apprenants d'un contexte à l'autre – de l'emploi à la formation, en passant par l'enseignement, la maîtrise d'un métier ou la promotion au sein de l'entreprise – fondée sur une reconnaissance interorganisationnelle des compétences acquises. Les acteurs impliqués dans le dispositif de validation des compétences travaillent ainsi les continuités et discontinuités entre espaces de qualification en combinant : *primo* un recentrage des modalités de la valorisation des apprentissages sur leurs résultats (ou les *compétences* acquises) plutôt que sur leur processus d'acquisition, *secundo* une méthodologie destinée à assurer à chaque étape la qualité des procédures d'évaluation et *tertio* un travail de mise en réseau des personnes appartenant à ces espaces. C'est cette combinaison particulière de représentations du monde, d'instruments et d'acteurs que j'ai appelée le *maillage* des espaces de qualification. Ce maillage doit s'effectuer à différents niveaux de décision, entre pouvoirs publics, services publics de l'emploi, organismes de formation et partenaires sociaux. En tant que lieu où s'effectue un premier travail d'ajustement entre logiques pour un métier donné, les commissions de référentiels sont l'un de ces échelons de la décision. Leurs membres y sont d'ailleurs désignés en fonction de leur expertise technique du métier, mais aussi en fonction de leur « expertise système », soit leur capacité à servir en principe de relais entre la commission et l'organisme qui les y mandate (syndicat, organisme de formation ou autre). Guidés par une méthodologie dans

la comparaison menée dans l'ouvrage de Robert Boyer et Jean-Jacques Silvestre (1986) entre les cas français, allemands et japonais montre la variété des articulations possibles entre lieux de socialisation et lieux de production avant l'avènement de notions comme la *compétence* ou le *lifelong learning*.

¹²³ C'est-à-dire permettant au travailleur ou à l'apprenant de passer d'un contexte à l'autre sans devoir renégocier la reconnaissance de ses compétences avec chacune des organisations concernées.

laquelle le Consortium de validation définit quelques « points de passage obligés » pour l'élaboration des épreuves, les membres de ces commissions sont amenés à poser un certain nombre de choix qui comportent des dimensions stratégiques, identitaires et valorielles. Je n'ai en effet pas considéré le mécanisme de prise de décision comme un simple instrument, mais comme un processus « investi culturellement parce qu'il définit la spécificité de l'acteur dans le jeu social et fonde sa reconnaissance face aux autres. [...] » (Kuty et Nachi 2004, p. 323). Les trois monographies réalisées ont montré le caractère fragile et contingent de ce type d'entreprise qui repose sur les formes d'engagement adoptées par les différents acteurs impliqués dans le projet.

Nonobstant la variabilité de ces engagements et de leurs résultats, les outils produits par le Consortium (épreuves d'évaluation des compétences, procédures d'agrément des centres de validation, Titres de compétences, etc.) ont ainsi vocation à équiper le marché du travail et l'espace de la formation comme le font les normes de qualité de type ISO (pour International Standardisation Organisation). En tant que « dispositif de jugement » (Karpik 2007), l'objectif de cet ensemble articulé d'outils est d'accompagner une fluidification des échanges entre des organisations que les sciences cognitives ont contribué à représenter comme des lieux d'apprentissage (voir notamment Schön 1996), qu'elles soient explicitement dédiées à cet objectif comme les écoles et les centres de formation ou que l'engagement des sujets dans un tel processus résulte d'un bénéfice « collatéral » à la poursuite d'autres visées (la production dans les entreprises, le bénévolat dans les associations ou les mouvements de jeunesse, etc.). Le focus sur les résultats de l'apprentissage plutôt que sur les conditions sociales et organisationnelles dans lesquelles ils ont été obtenus vise à favoriser leur « échangeabilité ». Georg Simmel ([1900] 1987) use de ce terme pour montrer la manière dont l'argent assure la commensurabilité des objets d'échange : en tant que système d'abstraction de la valeur intimement lié à l'établissement de relations d'échange entre acteurs et pouvant être réapproprié dans différents contextes d'action, celui-ci rend accessible au désir du sujet les objets éloignés. Les propriétés de l'argent, que Simmel qualifie de « forme suprême » d'abstraction et de divisibilité de la valeur (p. 121), se retrouvent dans une certaine mesure dans la réduction de processus d'apprentissage différents (sur le tas, dans les centres de formation des cinq opérateurs impliqués, etc.) à un dénominateur commun : leur

résultat défini comme la réussite ou l'échec du travailleur-apprenant à une épreuve-type censée mobiliser les compétences liées à une partie de métier. Peter Berger et Thomas Luckmann (1996 [1966]), évoquent un phénomène semblable lorsqu'ils présentent le langage comme un système de signes permettant à l'homme de prendre distance avec sa propre subjectivité, d'objectiver et de partager l'expérience au-delà d'elle-même, à travers le temps et l'espace, avant une intériorisation de ses significations. Le dispositif de validation des compétences peut ainsi être compris comme une entreprise collective visant à sortir les savoirs d'expérience et les savoirs non formels de la contingence de leurs modes de production pour leur donner une valeur transférable, dont la reconnaissance soit « transposable » d'un espace de qualification à l'autre, et puisse être « réappropriée » au sein de chacun d'entre eux. Il s'agit de créer au prix d'ajustement collectifs pragmatiques entre les huit logiques présentées une forme de continuum entre différents espaces de reconnaissance des qualifications, grâce à un mode d'évaluation des compétences reconnu comme légitime par tous ces acteurs.

Cette centration sur les résultats de l'apprentissage produit un déplacement de la problématique de la qualification : des modalités de son acquisition vers les dispositifs techniques de mesure de la compétence. La construction des identités, la socialisation qui est au cœur de ce processus d'acquisition, est dès lors en quelque sorte occultée de la rhétorique sur la validation des compétences. Pourtant la réalisation des « valeurs d'usage » de ce dispositif repose sur des chaînes d'acteurs susceptibles de lier entre elles les communautés d'action qui sous-tendent chacun des espaces de qualification. Ces chaînes d'acteurs ne peuvent se construire que par l'engagement dans l'action collective, à travers l'établissement d'une confiance¹²⁴ se construisant pas à pas dans l'interaction.

¹²⁴ Berger et Luckmann (1996 [1966]) présentent la confiance comme un phénomène se construisant dans l'interaction, à mesure que les schèmes d'interprétation de la réalité sociale des différents acteurs entrent en négociation et débouchent sur des typifications réciproques de moins en moins interrogées par leurs auteurs et ceux auxquels ils les transmettent. Dans la mesure où cette négociation n'est pas seulement cognitive mais aussi « valorielle » (Kuty 1998, 2004), la notion de confiance telle que je la conçois implique les identités et les valeurs autant que les représentations des acteurs. Si le contenu de la

Comme je l'ai indiqué plus haut, mon intérêt pour les commissions de référentiels tient au fait qu'il s'agit de l'un des premiers lieux où se construisent certains maillons de cette chaîne dans des secteurs donnés. Lorsque les acteurs se révèlent incapables de construire à travers leurs engagements une communauté d'action qui puisse fournir le matériau cognitif et identitaire indispensable à ce maillage des qualifications – ou de faire référence à une communauté préexistante au réseau d'acteurs qui fasse sens pour ses membres dans le cadre de leurs échanges –, la mise en œuvre de la validation des compétences est fortement entravée, comme la monographie sur la première commission de référentiels de l'aide logistique l'a montré. À l'inverse, la mobilisation progressive d'une communauté d'action fondée en grande partie sur le métier dans le cas du couvreur et sur la concertation sociale dans le cas de l'opérateur de production des industries chimiques a permis une véritable réappropriation des logiques de la validation par les membres de ces commissions. J'ai montré la variété de configurations possibles qui forment ce que les acteurs eux-mêmes nomment des « zones de confiance mutuelle ». La diffusion des résultats de la négociation auprès de cercles plus larges exige une extension de la chaîne d'acteurs concernés par les ajustements opérés entre logiques d'action, un *intéressement*. Sans ces réseaux, affaiblis par la défaillance des mandats dont sont investis les membres de coref, le dispositif ne peut se reposer sur des engagements transposables et risque de demeurer un outil purement formel. L'échec de leur rôle de *porte-paroles* au sens de Callon (1986) se traduit notamment par le succès très relatif du dispositif auprès des demandeurs d'emploi et des travailleurs (environ 1.500 épreuves ont été tentées entre 2005 et 2009), l'absence d'inscription des titres de compétences dans les conventions collectives, la mauvaise connaissance du dispositif dans les centres de formations et auprès des conseillers à l'emploi que reconnaissent les rapports d'activités successifs du Consortium. Il a conduit ces deux dernières années la Cellule exécutive du Consortium de validation des compétences à multiplier les démarches pour inclure les utilisateurs potentiels du dispositif (les demandeurs d'emploi, les travailleurs mais également les conseillers d'orientation des services publics de l'emploi, les

confiance peut trouver son origine au sein d'échanges impliquant des rapports de pouvoir, celle-ci implique un temps et un mode d'engagement des acteurs au sein duquel ceux-ci suspendent leurs négociations autour de cet aspect de leurs relations.

représentants syndicaux et patronaux des commissions paritaires, les formateurs, les entreprises, etc.). Les effets de ces récentes tentatives d'extension de la chaîne d'acteurs concernés par le dispositif n'ont cependant pas été étudiés dans le cadre de cette recherche.

En résumé, l'étude que j'ai menée débouche sur une théorie enracinée fondée sur un triple résultat. Le premier d'entre eux est de rétablir la pluralité des logiques d'action à l'œuvre au sein d'initiatives se réclamant de la notion de compétence. Celles-ci sont souvent dénoncées ou défendues en référence à des principes unilatéraux : l'individualisation de la qualification d'un côté, le renouvellement des collectifs de l'autre. L'étude des négociations qui sont menées à l'échelle interorganisationnelle au sein de plusieurs réseaux d'acteurs m'a permis de dépasser cette lecture dichotomique pour identifier dans le dispositif que j'observais huit logiques d'action différentes susceptibles de faire l'objet d'ajustements entre acteurs. J'ai présenté, et c'est le deuxième résultat de mon enquête, le travail de *maillage* entre espaces de qualification qu'impliquait la construction de tels ajustements, autour d'un recentrage des modalités de la valorisation des apprentissages sur leurs résultats, d'une instrumentation des processus de décision et d'une mise en réseau des personnes appartenant à ces différents espaces. Enfin, j'ai montré comment, à travers leurs engagements, les acteurs inscrits dans ces réseaux participaient ou non à la construction de communautés d'action susceptibles de s'approprier les logiques de la validation et de construire des ajustements originaux entre espaces de qualification. La multiplication des dispositifs travaillant sur la base de principes similaires à la construction de continuums du même type (le Service francophone des métiers et des qualifications en Belgique francophone, le Cadre européen des certifications notamment) me conduit à formuler la thèse selon laquelle les enjeux actuels de la qualification sont précisément liés à la manière dont sont systématisés les liens entre les différents espaces de mise en valeur du travail.

Regard rétrospectif sur l'épistémologie et la méthodologie poursuivies

Les choix épistémologiques et méthodologiques dont j'ai rappelé les grandes lignes en début de chapitre sont constitutifs du regard particulier que j'ai voulu poser sur la façon dont en Belgique francophone est envisagée la qualification. Le premier de ces choix est proprement épistémologique : il s'agit d'adopter une perspective constructionniste¹²⁵ et interactionniste, qui refuse de considérer que des principes préexistants à l'action s'imposent à elle, et qui se centre sur l'action collective « en train de se faire ». Le deuxième choix que j'ai posé a trait à l'objet-même de mon observation, puisque j'ai opté pour l'analyse d'un dispositif de qualification, la validation des compétences, considéré par ses concepteurs comme innovant dans la mesure où il a vocation à offrir une alternative au diplôme comme voie de qualification. Mais il s'agit aussi d'un lieu où cette innovation, avec tout l'outillage technique et conceptuel qui l'accompagne, rencontre une première catégorie d'acteurs qui doit se l'approprier et réaliser, à travers la production d'épreuves, une « mise en action » liminaire du discours sur le changement en matière de qualification. Les réunions sont donc également le lieu où le processus de décision peut s'analyser, avec ses incertitudes et les allers-retours qui s'observent en dépit du cadrage très élaboré des échanges. Le troisième choix que j'ai posé implique l'adoption d'une méthode comparative inspirée des principes de la *Grounded Theory*, et dont l'objectif est de faire émerger une théorie de manière inductive, de produire une montée en généralité à travers la comparaison. J'ai eu l'opportunité de suivre simultanément plusieurs groupes de personnes *a priori* inscrites dans un même cadre organisationnel, soumises à un programme identique de travail et d'observer comment dans l'interaction elle-même se construisent des accords sur les épreuves de validation.

Ces choix initiaux appellent au terme de mon parcours deux remarques réflexives. Le premier de ces éléments de réflexivité a trait

¹²⁵ Jean-Michel Berthelot (2003) distingue le constructivisme, dont il fustige le relativisme, du « constructionnisme » pratiqué par des auteurs comme Berger et Luckmann et qu'il définit comme un concept « ontologique » signifiant que la réalité sociale n'a de contenu et de sens que par les attributions symboliques qu'elle reçoit des acteurs (p. 41).

au cheminement proposé par la *Grounded Theory*. Cette approche m'a aidée à me détacher des puissantes grilles de lecture proposées dans la littérature et dans les propos des acteurs de terrain qui opposent la compétence à la classification/qualification de manière dichotomique. L'emploi de la première personne du singulier, parce qu'il ne m'était pas naturel, m'a servi de rappel constant de mon engagement à tenir cet investissement personnel particulier dans les interprétations et à documenter les difficultés rencontrées dans cette entreprise. Le « saut » préconisé par Jean-Claude Passeron (1995, 1996) entre production de connaissance et intelligibilité demeure ainsi périlleux dans la mesure où il faut en fin de parcours se garder de deux écueils : dans le nécessaire dialogue avec les autres chercheurs, réintroduire au prix de quelques pirouettes les observations réalisées dans les schémas d'explication préexistants d'une part, rester prisonnier des particularités du terrain et des interprétations « indigènes » d'autre part. La démarche réclame d'abord une attention particulière aux singularités du terrain, formalisées dans des configurations, avant d'exiger une montée en généralité qui sacrifie presque inévitablement une bonne partie de cette complexité. L'opérationnalisation d'une telle approche requiert donc l'apprentissage d'une discipline intellectuelle respectueuse du terrain qui laisse cependant toute sa place à l'imagination sociologique. Ce processus d'apprentissage ne se termine pas avec cette conclusion qui en constitue cependant une étape décisive.

Le second élément de réflexivité traite de la manière dont mon approche se rattache à une perspective critique. En découle directement la question de la place donnée aux relations de pouvoir dans ma démarche. S'interrogeant sur les « nouveaux défis de la critique » en sociologie, Danilo Martuccelli (2004) lie directement ceux-ci à la problématique de la domination et du pouvoir en montrant que les difficultés auxquelles sont aujourd'hui confrontées les figures classiques de la posture critique en sociologie (le « dévoilement » et l'« émancipation ») doivent beaucoup à la mise en cause de l'ancienne « conceptualisation de la vie sociale qui permettait un travail d'imputation globale des malheurs à l'action d'un autre acteur » (p. 45). L'« idée de l'existence d'un système global de domination sociale supposé organiser de manière totale et verticale la société » (*ibidem*) perdant de sa force auprès des acteurs et des analystes, les formes traditionnelles de la critique sont fragilisées. Mon refus de considérer de manière manichéenne le dispositif de validation des compétences

comme le résultat d'un rapport de domination de certaines catégories d'acteurs sur d'autres – ce qui sous-tend la plupart des critiques de la notion de compétence qui dénoncent en elle une mainmise patronale sur le monde de l'enseignement et sur les modes de régulation du marché du travail – n'induit cependant pas que les relations de pouvoir soient exclues de mon analyse. Les quatre espaces de qualification que j'ai modélisés sont également présentés comme des lieux de tensions et des scènes d'affrontement entre acteurs aux logiques divergentes. Les tendances que j'ai esquissées dans chacun de ces espaces dans trois secteurs montrent comment certains acteurs sont parvenus à mobiliser ces logiques à leur profit jusqu'à présent. Cependant, je n'ai pas considéré dans mon analyse des commissions de référentiels l'existence de relations de pouvoir définies *a priori*, en les déduisant par exemple des rapports de force existants dans les commissions paritaires correspondantes. Tout en me réservant la possibilité de me référer à ceux-ci lorsqu'ils étaient convoqués et légitimés dans le cours de l'interaction par les membres de coref eux-mêmes (comme cela a été le cas pour l'opérateur de production des industries chimiques et pour l'aide logistique avec des conséquences très différentes), j'ai envisagé les commissions de référentiels dans leur singularité en évitant de surimposer ce type d'interprétation aux échanges dont j'étais le témoin. J'ai dès lors montré comment les relations de pouvoir et les référents normatifs pertinents s'établissaient en réunion de commission, se modifiant au gré des engagements des acteurs et des ajustements conclus. À titre d'illustration, dans la commission de référentiels du couvreur, l'intervention de la représentante des services publics de l'emploi et les ressources qu'elle a mobilisées pour imposer un découpage particulier du métier – sa connaissance du dispositif méthodologique et sa position privilégiée au sein d'autres organes du Consortium notamment – ont en fait contribué à la formation d'une coalition composée des autres acteurs qui se sont reconnus entre eux au cours de l'échange comme des professionnels de la couverture désireux de préserver une certaine interprétation de l'intégrité du métier. Cette conception des échanges rejoint le cadre de pensée proposé par Jean-Daniel Reynaud et Nathalie Richebé (2007), lesquels estiment que la rationalité argumentative n'est pas séparable de la rationalité stratégique et que les valeurs comme le pouvoir et les identités n'existent qu'au travers des engagements et de la mobilisation des acteurs qui s'opère dans l'action collective elle-même. C'est ainsi que j'ai utilisé le terme d'« ajustement » pour parler des accords conclus dans le cours des

interactions, afin d'insister sur le fait qu'il ne s'agit pas de « compromis » entre des principes généraux qui préexisteraient à l'action comme le suggère l'économie des conventions de Boltanski et Thévenot (1993).

Cette posture est proche du principe de méthode que Callon (1986) appelle la « libre association » et dont je me suis inspirée dans le chapitre d'introduction à cette thèse. Ce principe veut que le chercheur, au lieu d'imposer aux acteurs une grille d'analyse préétablie, les suive « pour repérer comment ils définissent et associent, parfois en les négociant, les différents éléments dont ils composent leur monde » (p. 177). Mais je dois au caractère progressif de mon cheminement épistémologique de reconnaître que cette attitude n'est pas qu'un parti pris méthodologique préalable à l'analyse : j'ai également été amenée à considérer cet ancrage des relations de pouvoir, des valeurs et des identités dans l'action elle-même par les particularités de mon terrain d'observation. Les réseaux d'acteurs rassemblés dans ces commissions de référentiels mettaient en effet en présence des personnes qui se connaissaient peu, dont les mandats étaient pour la grande majorité d'entre eux inexistantes, évoluant dans les premiers temps d'un dispositif innovant et par là-même encore ouvert à une grande variété d'interprétations et d'engagements de la part des parties prenantes. Si l'intérêt d'une telle approche épistémologique ne se réduit pas me semble-t-il aux objets d'étude présentant des caractéristiques semblables, celles-ci m'ont amenée à accorder une certaine importance à la relative indétermination *a priori* (soit avant l'implication dans l'action collective) des rapports entre acteurs tout en reconnaissant le caractère crucial des relations de pouvoir et des normes légitimes qui se tissaient au fil des interactions et finissaient par encadrer celles-ci. Dans un texte consacré à la question du « désordre » dans les organisations, Ehrard Friedberg (1997) affirme que dans nos sociétés contemporaines « les délimitations tant internes qu'externes sont relativisées par des scènes d'action collectives plus temporaires, moins routinières et donc plus fragiles, dans lesquelles des acteurs négocient plus durement leurs coopérations [tandis que] la complexité des interactions en cause brouille les chaînes causales simples, accroît la vulnérabilité des organisations aux aléas, rencontres fortuites et effets de composition et rend plus difficile l'assignation des responsabilités » (p. 286). Contre la tentation de raisonnements trop linéaires, il invite ainsi le chercheur à pratiquer « l'hygiène mentale »

qui consiste à relâcher les contraintes de la rationalité dans ses analyses (p. 276 et suivantes).

L'approche que je souhaite développer refuse ainsi toute détermination des rapports *a priori* tout en reconnaissant l'existence de stratégies et de relations de pouvoir qui se tissent dans l'interaction, et se précisent avec elle, au fil de la construction progressive des accords. Quel est le statut du discours critique dans une telle démarche ? En suggérant au chercheur de s'atteler à une « problématisation raisonnée du monde vécu », Jean-Michel Berthelot (1996) indique une voie possible de positionnement du sociologue dans la société. L'une de ses principales tâches est d'après cet auteur de « produire de la réalité sociale des descriptions suffisamment éclairantes et justes pour participer à l'effort de compréhension et de gestion de la réalité qui détermine de plus en plus notre devenir commun. » (2003, p. 48) À première vue modeste, ce programme me paraît receler un potentiel critique important. En retraçant les processus décisionnels et la pluralité des logiques d'action qui sous-tendent le dispositif de validation des compétences, il s'agit dans un premier temps de lutter contre la réification des logiques qui s'imposeront comme dominantes à l'avenir. Sans prétendre opérer une quelconque forme de dévoilement qui impliquerait de considérer que le sociologue dispose d'un « point de vue des points de vue » dont les acteurs ne pourraient être conscients, mon optique est de formaliser la diversité des logiques et de les réinscrire dans les processus qui les ont vus naître, d'abord à l'intérieur du groupe (à différents niveaux d'appropriation), puis de les rattacher à d'autres débats ayant eu lieu en d'autres temps ou d'autres lieux (les différents référentiels de la formation professionnelle, la validation des acquis de l'expérience dans les universités par exemple). L'accent mis sur le caractère processuel de la prise de décision permet d'insister sur l'incertitude de l'action et de rappeler aux différentes catégories d'acteurs les marges de manœuvre dont ils disposent. Le pari que je fais est que ceux-ci puissent profiter du contexte de pouvoir diffus pour donner des impulsions vers une société qui forme des acteurs conscients d'eux-mêmes et des enjeux sociaux de long terme. À cet égard, mon rôle de sociologue ne me semble pas être de me mettre à la place de ces acteurs de terrain en plaidant pour l'une ou l'autre logique particulière, mais de faire apparaître les valeurs qui sont soutenues dans chacune des sphères de qualification pour que le maillage des espaces s'effectue « par le haut », soit en promouvant la dignité

humaine, et non « par le bas », via une instrumentalisation à court terme de tous les dispositifs chargés de la socialisation, de l'évaluation et de la valorisation des personnes. Face aux discours assignant à la formation une fonction d'adaptation des travailleurs – singulièrement les plus faibles : les femmes, les populations d'origine immigrée et les moins qualifiés – aux contraintes mouvantes du marché, il me paraît essentiel de restaurer la complexité des logiques d'action à l'œuvre, et en particulier de rappeler le rôle émancipatoire pour les citoyens de ces lieux où se joue la qualification.

Quelques perspectives

Je voudrais enfin présenter quelques-unes des perspectives de mon travail. Celui-ci s'ouvre vers une sociologie de l'action organisée telle que la pensent Reynaud et Richebé (2007), soit une perspective pragmatique et interactionniste qui permette de lier les valeurs, le pouvoir et les identités comme émergeant de l'engagement des acteurs dans l'action collective elle-même. Une telle perspective appelle le développement de techniques de traitement des données et de rédaction capables de mieux rendre compte des processus, des errements, des doutes des acteurs, du fait que les interactions ont un caractère au moins partiellement erratique. L'observation de réunions, en tant qu'objet social singulier, tourné vers la décision, codifié (influencé par le conducteur de réunion, le degré de formalisation des échanges, etc.) et néanmoins dépendant des engagements particuliers des acteurs en réajustement constant constitue à mon sens une voie d'accès aux processus organisationnels qui pourrait être davantage exploitée.

Cette thèse contribue par ailleurs à une compréhension de la manière dont différentes catégories d'acteurs, à la fois privés et publics, et leurs objectifs réciproques s'imbriquent concrètement. En matière de qualification, on ne peut parler à l'heure actuelle de *politique publique* puisque l'action des gouvernements se borne à fixer un cadre assez lâche d'objectifs, en laissant aux différentes parties prenantes la responsabilité de l'*action publique*. Cette dernière prend la forme d'une normalisation procédurale du même type que le développement des normes de qualité de type ISO. L'échangeabilité des évaluations de compétences repose sur la construction de dispositifs de jugement abstraits destinés à en garantir la qualité et sur les chaînes d'acteurs qui les soutiennent. Cette recherche fait donc apparaître l'importance de considérer dans une perspective constructionniste les modalités

d'élaboration de ces normes et les engagements des acteurs qui les sous-tendent¹²⁶. L'analyse présentée ici montre les réappropriations successives de ce cadre et les traductions que ces acteurs ont menées à différents niveaux. Sa limite principale est de ne pas avoir pu s'intéresser aux appropriations réalisées par les bénéficiaires des dispositifs. La rareté des données à cet égard témoigne du fait qu'à ce stade, le processus d'action publique est guidé avant tout par des négociations valorielles entre les acteurs et les organisations qui contrôlent les différents espaces de qualification, même si les besoins des apprenants et des travailleurs en matière de flexibilité servent d'horizon à la mise en œuvre du dispositif de validation.

L'observation des commissions de référentiels m'a finalement permis de réinterroger les lectures dichotomiques de la transformation des qualifications et de montrer que la véritable évolution en la matière ne réside pas tant dans une individualisation des modèles que dans la construction d'un maillage systématique mais aussi fragile et contingent entre espaces de qualification.

¹²⁶ À la manière dont Kristina Tamm Hallström (1996) a mené une analyse approfondie des conditions sociales de production des normes ISO.